



RAPPORT D'ÉVALUATION

**Politique institutionnelle d'évaluation
des apprentissages**

du Cégep de St-Félicien

Janvier 2020

Québec, le 14 février 2020

Madame Sylvie Prescott
Directrice générale
Cégep de St-Félicien
1105, boul. Hamel, C.P. 7300
St-Félicien (Québec) G8K 2R8

Objet : Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages

Madame la Directrice générale,

Lors de sa réunion du 22 janvier 2020, la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a examiné la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA) du Cégep de St-Félicien, adoptée par son conseil d'administration le 19 juin 2019. Cet examen, réalisé conformément au *Cadre de référence* (mai 2012) de l'évaluation des PIEA, a porté sur l'ensemble de la politique, avec une attention particulière aux passages révisés.

Dans son rapport d'évaluation de la version précédente daté du 28 février 2019, la Commission avait jugé la PIEA du Cégep de St-Félicien partiellement satisfaisante. Elle lui recommandait d'inclure dans sa politique l'obligation d'une évaluation finale de cours de type synthèse et déterminante dans la réussite du cours.

La Commission constate que le Cégep de St-Félicien a révisé et augmenté, dans sa politique, l'article sur le plagiat. De plus, il a apporté des modifications à l'article concernant l'incomplet. Toutefois, bien que la politique énonce que l'étudiant devra se réinscrire au cours pour lequel il obtient un incomplet, elle ne précise pas clairement que l'incomplet ne donne pas droit aux unités attachées au cours, ce que la Commission **invite** à faire.

En outre, la Commission note que le Collège n'a pas profité de la révision de sa politique pour tenir compte de sa recommandation. Compte tenu de ces éléments, la Commission juge que la PIEA du Cégep de St-Félicien demeure

partiellement satisfaisante. Elle répond en partie aux critères, mais des corrections sont obligatoires.

Veillez prendre note que ce rapport sera rendu public sur le site Internet de la Commission.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice générale, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La présidente,

Original signé

Murielle Lanciault

c. c. M. Stéphane Lévesque, directeur des études